ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET INDUSTRIELS DE LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE ACAIE A.S.B.L.
11, rue de Luxembourg I L-4220 ESCH-SUR-ALZETTE I Tél.: +352 55 05 21

Esch-sur-Alzette, le 19 juin 2025

Communiqué de presse conjoint Ville d'Esch & ACAIE asbl

Mobilité urbaine et attractivité du commerce local : des ajustements ciblés pour un centre-ville vivant

À la suite d'une réunion de travail constructive entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels de la Ville d'Esch-sur-Alzette (ACAIE) en date du 11 juin 2025, plusieurs ajustements concrets ont été retenus afin d'améliorer les conditions de circulation et d'accessibilité dans le centre-ville, tout en tenant compte des réalités du commerce local et des besoins des artisans.

Les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- La durée du "parking minute" passera de 20 à 30 minutes, afin d'offrir plus de flexibilité aux clients qui souhaitent effectuer des courses rapides ;
- Le dispositif du "garage de nuit" dans les parkings Brill et Hôtel de ville sera élargi et rendu plus attractif pour les résidents du centre-ville :
  - un nouveau tarif sans abonnement de 2,50 € permettra de stationner de 17h00 à 9h00 du matin ;
  - la durée de l'abonnement existant (actuellement de 18h30 à 8h00, 30€/mois ou 250€/année) sera étendue aux mêmes horaires, de 17h00 à 9h00 du matin.
- Une nouvelle zone de livraison sera instaurée devant un restaurant dans la Rue du Canal. Cette zone sera réservée aux livraisons le matin et accessible au stationnement à partir de 12h00 ;
- La largeur de la piste cyclable dans la Rue du Canal a été ponctuellement adaptée, afin de faciliter la circulation des véhicules utilitaires et des camionnettes des artisans locaux.

A partir du 21 juillet 2025 et durant une phase d'essai avec les premiers intéressés, la Ville d'Esch-sur-Alzette proposera un **nouveau service à ses commerçants et restaurateurs**. Ils auront la possibilité d'offrir à leurs clients **deux heures de stationnement gratuit** dans les **parkings Hôtel de Ville et Brill**, après validation du ticket de parking par un commerçant participant au nouveau programme. Ce service sera définitivement mis en place à l'automne 2025. La Ville d'Esch partagera davantage d'informations à ce sujet lors d'une prochaine phase de communication.

Ces ajustements s'inscrivent dans une démarche de dialogue permanent entre les acteurs économiques locaux et les autorités communales. Ils visent à garantir un équilibre durable entre mobilité urbaine, vitalité économique et qualité de vie dans le centre-ville.

Ville d'Esch-sur-Alzette
Hôtel de Ville B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette

Service Relations Publiques
Contact Presse
T +352 275 441-03